ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967 - 3ME CIRCONSCRIPTION



COMITÉ "POUR LA RÉPUBLIQUE NOUVELLE"

Cerf LURIE

ANCIEN DEPUTE - OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
MEDAILLE MILITAIRE - CROIX DE GUERRE
CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE - MUTILE DE GUERRE
INGENIEUR T. P. E. HONORAIRE

Suppléant : **André CAR**

Instituteur spécialisé dans l'Enfance Inadaptée
Officier de Réserve - Combattant des Aurès.

Électeurs, Électrices,

L'objection au Pouroir personnel est un contre sens.

L'AMERIQUE, la RUSSIE, la GRANDE BRETAGNE, l'ALLEMAGNE, n'auraient plus demain, de raison de défense et de progrès si leurs têtes devenaient impersonnelles, inconsistantes, ne s'imaginant gouverner qu'en ne contemplant un système finalement anarchique.

Sans coordination des volontés, dans une volonté, l'issue n'ouvrirait qu'inévitablement sur la décadence.

DE GAULLE, est une tête. Il protège la stabilité. Il défend les frontières. Il place la FRANCE à l'heure de l'essor et de l'indépendance. Voilà pourquoi nous lui devons notre affection, notre gratitude, notre respect.

En 1946, il a rétabli la République ; en 1958 il l'a rénovée ; s'il n'y avait réussi, nos Eglises et nos Temples seraient profanés ; nos terres et nos boutiques nous seraient enlevées; nos familles et nos enfants seraient embrigadés.

Voilà pourquoi je suis pour le GENERAL DE GAULLE.

Et ceux qui ne le sont point pensent-ils sauver notre Midi en restant indéfiniment fachés avec le Pouvoir

Suis-je pour autant inconditionnel ?

NON en politique intérieure.

Parce que la politique intérieure de notre Pays se doit de s'améliorer encore de s'harmoniser avec le brio de la politique extérieure, ainsi que l'a déclaré le Président de la République dans sa dernière allocution.

Certes, si le Général DE GAULLE lui-même, avait la faculté directe de s'intéresser à chacun de nos problèmes de politique intérieure, je serais inconditionnel les yeux fermés ; mais les besoins particuliers d'une région demeurent le souci des parlementaires qui le représentent et c'est à eux que doit incomber le devoir de les satisfaire dans la mesure de leurs attributions.

Inconditionnel ? NON — tant que notre MIDI souffrira ; tant que le Gouvernement ne se penchera pas, d'une façon efficace, sur tous les problèmes douloureux de notre département.

Voilà pourquoi je suis auprès de vous
Voilà pourquoi je me bats !

Pour que notre MIDI prospère et pour que Vive la FRANCE

Electrices, Electeurs,

En 1958, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et pour soutenir l'Action du Général de GAULLE.

Ma fidélité envers le Chef de l'Etat, mon activité et mes votes ont été conformes à mes promesses et à vos désirs.

Notamment mes actions heureuses concernant la liberté de l'enseignement, le port de SETE, le Commerce, l'Industrie et l'Artisanat, la Viticulture les réalisations commerciales.

Toutes les requêtes qui m'ont été adressées ont été l'objet de ma sollicitude et leurs auteurs ont toujours été informés du suivi de leur demande.

En 1962, vous m'avez renouvelé votre confiance avec le même nombre de voix.

Battu par l'alliance Socialo-Communiste, je n'en ai pas moins maintenu mon action dans l'esprit Vme République, et ma porte est restée, comme auparavant, ouverte à tous ceux qui, en leur nom personnel ou mandatés par des collectivités, ont bien voulu me mettre à contribution. Je n'ai pas perdu de vue les problèmes régionaux, tant ceux du port de SETE, que ceux du commerce et de la viticulture.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que je viens, à nouveau, solliciter vos suffrages.

Vous ne vous déjugerez pas.

Vous confirmerez votre OUI des élection présidentielles, en votant pour celui qui a toujours soutenu de GAULLE.

Vous Voterez pour la République Nouvelle

Vous VOTEREZ CERF LURIE

VOTRE ANCIEN DÉPUTÉ

Voici quelles sont les grandes lignes que le Comité pour la République Nouvelle vous propose :

— Soutien de la politique extérieure du Chef de l'Etat.

— Refonte intégrale du complexe économique et social du département de l'Hérault.

— Amélioration, amendement ou réformes économiques et sociales en politique intérieure.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE :

— Une politique faisant appel à l'initiative privée autant qu'aux pouvoirs publics.

— Une orientation sociale de la politique économique, notamment en faveur des personnes aux ressources modestes.

— Une délimitation d'un important secteur dévolu aux petites et moyennes entreprises.

— Une adaptation de l'artisanat aux conditions du monde moderne.

— Le perfectionnement des mesures déjà prises en faveur de l'agriculture.

— L'expression régionale et la décentralisation.

— Une simplification de la fiscalité.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

— L'humanisation du travail et la génération de la formation professionnelle et sociale.

— Une meilleure adaptation de la jeunesse au marché de l'emploi.

— L'amélioration du pouvoir d'achat.

— La protection et la sécurité des travailleurs.

— Un effort accru de la construction.

— La garantie de condition de vie décente aux personnes âgées.

— Indemnisation des biens perdus par les Rapatriés..

— Amnistie.

DANS LE DOMAINE VITICOLE :

— Respect de l'art. 31 de la loi d'orientation agricole pour l'établissement du prix de campagne, et soutien de ce prix de campagne.

— Interdiction d'importation de vins étrangers tant qu'il existera des vins français bloqués à la propriété.

— En cas d'importations pour des raisons politiques, les charges qu'elles entraînent, doivent être supportées par l'ensemble de la Nation et non par les seuls viticulteurs méridionaux.

— Aide pour la propagande en faveur du vin.

IMP. CLARENC - SETE